



saisie immobilière suite a une séparation

Par **moun**, le **07/12/2008** à **01:31**

Mon fils a acheté une maison avec sa compagne en avril 2007 , elle l'a quitté en février 2008.Elle cesse volontairement les paiements de sa part de mensualité en decembre 2008 .(elle vit avec un autre homme qui prend tout les frais de sa vie en charge .elle est enceinte et depuis ne travaille plus).Leur banquier a prévenu mon fils que la maison serai vendue aux enchères dans les trois mois et qu'il allait etre interdit bancaire et qu'il devrait rembourser la différence entre le montant du prêt et le prix de vente aux enchères.QUE PEUT-IL FAIRE POUR SE DEFENDRE ? A QUI DOIT -IL S' ADRESSER? merci de vos conseils.